

Délai de rétraction, refus au dernier moment

Par Visiteur, le 18/03/2007 à 18:15

Nous avons mis en vente notre appartement. Les acquéreurs nous ont fourni une attestation bancaire. Le projet d'acte de vente leur a été envoyé par Recommandé. Le délai de rétraction est dépassé. NOus avions fixé un rendez-vous pour la signature finale. Au dernier momentle rendez vous a été annulé par les acquéreur. raison le dossier financier n'est pas prêt. Question : la banque peut-elle revenir en arrière et ne plus leur accorder le prêt même s'ils n'ont ont fournie une attestation ? Peut-om faire pression pour accélérer la signature ? Merci